

Lettre des dominicains d'Avrillé

ISSN 12797634 – Abonnement : 8 € par an – Ce numéro : 1,5€.
Trimestrielle, n° 109. MARS 2024.



Apparition du Christ à Marie. Maître de la Sainte Parenté, vers 1480 (Musée du Louvre).

ENTREVUE DE LA VIERGE MARIE ET DU CHRIST RÉDEMPTEUR

LA VIERGE ÉTAIT ABSOLUMENT CERTAINE de la résurrection de son Fils, puisqu'il l'avait si ouvertement prédite ; mais elle en ignorait l'heure, qui, en effet, ne se trouve nulle part déterminée. Elle passa donc cette nuit, qui lui parut bien longue, à réflé-



Christ ressuscité (fra Angelico)

chir sur l'heure possible de la Résurrection. Sachant que David a, plus que tous les autres prophètes, parlé de la Passion du Christ, elle parcourut le psautier, mais n'y trouva aucune indication de l'heure.

Cependant, au psaume 56, David, parlant en la personne du Père à son Fils, dit : *Éveille-toi, ma gloire. Éveille-toi, harpe, cithare* (Ps 56, 9). Et la réponse du Fils est celle-ci : *Je me lèverai dès l'aurore.*

Remarquez ces trois noms : *Gloria, psalterium, cithara.*

Le Père appelle d'abord son Fils *Gloria mea*, parce qu'en toutes choses le Christ a par-dessus tout aimé et prouvé la gloire de son Père. Aussi disait-il lui-même : *Je ne cherche pas ma gloire, mais j'honore mon Père* (Jn, 8, 50). C'est pourquoi le Père lui dit : *Éveille-toi, ma gloire.*

En second lieu, le Père l'appelle *Psalterium*. *Le Psalterion* a dix cordes : c'est un instrument d'appartement et dont on ne joue guère en public, à cause de la faiblesse de ses sons. Il figure la loi de Moïse qui est comme un instrument privé donné au seul peuple juif, composé de dix commandements comme de dix cordes. Le Christ obéit en tout à cette loi. Il s'en rend témoignage Lui-même, disant : *Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir* (Mt 5, 17). Et c'est pourquoi son Père l'appelle *Psalterium*.

Enfin, le Père appelle son Fils *Cithara* (*lyre*). La *lyre* représente la loi évangélique aux sons plus clairs et de plus grande portée. Le monde entier l'entendit selon cette parole : *Leur voix s'est étendue jusqu'aux limites du monde* (Ps 19, 5).

Et le Fils répondit à son Père : *Je me lèverai dès l'aurore.*

Quand la Vierge Marie sut l'heure de la Résurrection, je vous laisse

à penser avec quel empressement elle se leva pour voir si l'aurore venait. Elle constata que non, et acheva le psautier. Puis elle voulut s'assurer que d'autres prophètes n'avaient pas mentionné l'heure de la Résurrection. Elle trouva au chapitre 6 d'Osée ce texte dans lequel le prophète parle au nom des apôtres : *Après deux jours il nous rendra la vie, le troisième jour il nous relèvera et nous vivrons en sa présence. Appliquons-nous à connaître Yahvé ; sa venue est certaine comme l'aurore.* Remarquez l'expression *Il nous rendra la vie.* Les apôtres, en effet, avaient été frappés mortellement dans leur âme par leur incrédulité.

La Vierge alors se leva, disant : Ces témoins de l'heure où mon Fils doit ressusciter me suffisent ; et elle prépara la chambre et un siège, ajoutant : Là va venir s'asseoir mon Fils, et je pourrai converser avec lui. Puis elle regarda par la fenêtre, et vit que l'aurore commençait à poindre. Sa joie fut grande : Mon Fils va ressusciter, dit-elle. Puis, fléchissant les genoux, elle pria : *Réveille-toi, sois devant moi et regarde, et toi, Yahvé, Dieu Sabaot, Dieu d'Israël, lève-toi* (Ps 58, 6).

Et aussitôt, le Christ lui envoya l'ange Gabriel, disant : Vous qui avez annoncé à ma Mère l'incarnation du Verbe, annoncez-lui sa Résurrection. Sur-le-champ, l'ange vola vers la Vierge et lui dit : Reine du Ciel, réjouissez-vous ; car celui que vous avez mérité de porter dans votre sein est ressuscité selon sa promesse. [...]

Et le Christ salua sa Mère, disant : *La paix soit avec vous !* La Vierge alors, fléchissant les genoux, et pleine de larmes que faisait couler la joie, l'adora et baisa ses pieds et ses mains. Ô plaies bénies qui m'avez causé tant de douleurs ! Et le Christ, embrassant à son tour sa Mère, lui dit : Réjouissez-vous, ô ma Mère, car vous n'aurez désormais que de la joie. Puis il essuya ses larmes. Et il s'assit, et tous deux conversèrent doucement.

Oh ! Heureux qui eût pu assister à cet entretien ! Alors, elle dit à son Fils : Jusqu'ici, mon Fils, je vous rendais mon culte le samedi pour honorer le divin repos après la création du monde ; à l'avenir, ce sera le dimanche, en mémoire de votre Résurrection, de votre repos et de votre gloire. Et le Christ approuva. Puis il raconta ce qu'il avait fait aux enfers, comme il avait enchaîné Satan, et il présenta à sa Mère les

patriarches qu'il en avait ramenés. Et tous firent à la Vierge Marie un salut profond.

(D'après un sermon de saint Vincent Ferrier.)



INVOCATIONS DE SAINT PHILIPPE NÉRI

SAINT PHILIPPE NÉRI (1515-1595) est le fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Il est connu comme un saint particulièrement fervent : la nuit de la Pentecôte 1544 – âgé de 29 ans – alors qu'il était absorbé dans sa prière, une boule de feu pénétra sa poitrine. Elle fit tellement gonfler son cœur, qu'il eut deux côtes cassées.

Pour entretenir cette ferveur, il se servait d'invocations conservées par Francesco Zazzara à qui il les enseigna.

Elles lui venaient sur les lèvres, tantôt l'une, tantôt l'autre, et il concevait que ses disciples les emploieraient comme lui, suivant leurs besoins ou suivant leurs goûts spirituels. La citation de ces textes entrecoupés, qui semblent encore tout palpitants de son amour, nous laisse entrevoir le feu qui brûlait dans son cœur.

Prières que m'enseigna le bienheureux Philippe Néri, mon père spirituel, quoique j'aie toujours été un fils indigne, indocile et orgueilleux. Il m'a recommandé maintes fois de dire en guise de chapelet, c'est-à-dire au lieu de *Pater* et d'*Ave*, l'une ou l'autre de ces oraisons jaculatoires que ledit Père prisait au plus haut point :

1. *Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adiuvandam me festina* [Mon Dieu, venez à mon aide ; mon Dieu, hâtez-vous de me secourir].

2. *Quando te diligam filiali amore ?*

3. Quand vous aimerai-je d'amour filial ? [Traduction de l'invocation précédente.]

4. Mon Jésus, je voudrais bien vous aimer.

5. Mon Jésus, ne vous fiez pas à moi.

6. Mon Jésus, je vous l'ai dit, si vous ne m'aidez pas, je ne ferai jamais de bien.

7. Je vous l'ai dit, que je ne vous connais pas.

8. Mon Dieu, je voudrais apprendre le chemin pour aller au ciel.

9. *Sancta Trinitas, unus Deus, miserere mei* [Sainte Trinité, Dieu un, ayez pitié de moi].

10. Je vous cherche et je ne vous trouve pas : venez à moi, mon Jésus.

11. Ne vous fiez pas à moi, mon Jésus, parce que je ne ferai jamais de bien.

12. Je vous l'ai dit, je ne ferai jamais de bien, mon Jésus, à moins que vous ne m'aidiez.

13. Je ne vous connais pas encore, mon Jésus, parce que je ne vous cherche pas.

14. Si je vous connaissais, je me connaîtrais aussi moi-même, ô mon Jésus.

15. Madone bénie, faites-moi la grâce de me souvenir toujours de votre virginité.

16. Que la Madone ne m'aide-t-elle, que fait-elle ?

17. Que pourrais-je faire, mon Jésus, pour faire votre volonté ?

18. Que pourrais-je faire, mon Jésus, pour vous plaire ?

19. Je ne vous ai jamais aimé et je voudrais bien vous aimer, mon Jésus.

20. Si vous ne m'aidez, je tomberai, mon Jésus.

21. Que ferai-je si vous ne m'aidez pas, mon Jésus ?

22. Si vous ne m'aidez pas, je suis perdu, mon Jésus.

23. *Domine, vim patior, responde pro me* [Seigneur, je souffre violence, soyez mon garant].

24. Vierge Marie, Mère de Dieu, priez Jésus pour moi.

25. Je voudrais vous aimer, mon Jésus, et je ne trouve pas le chemin.

26. Si j'avais fait tout le bien du monde, aurais-je fait chose qui compte, mon Jésus ?

27. *Jesus sis mihi Jesus* [Jésus, soyez pour moi Jésus] (1).

28. *Doce me facere voluntatem tuam* [Apprenez-moi à faire votre volonté].

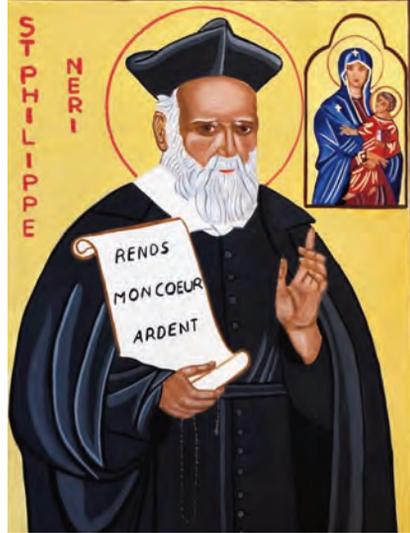
29. *Fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra* [Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel].

30. *Ego sum via, veritas, et vita, dixit Dominus* [Je suis la voie, la vérité et la vie, a dit le Seigneur].

31. Je ne vous aimerai jamais, si vous ne m'aidez pas, mon Jésus.

32. Je ne veux faire autre chose que votre très sainte volonté, mon Jésus.

33. Tranchez mes entraves, si vous voulez m'avoir, mon Jésus.



(1) Cette invocation prend tout son sens quand on considère la signification du nom «Jésus»: *Dieu sauve*.

34. Je voudrais vous servir, mon Jésus, et je ne trouve pas le chemin.

35. Je ne vous connais pas, mon Jésus.

36. *Spiritum rectum innova in visceribus meis* [Créez au-dedans de moi-même un esprit droit].

37. *Tui amoris in me ignem accende* [Allumez en moi le feu de votre amour].

38. Je voudrais faire le bien, mon Jésus, et je ne trouve pas le chemin.

Mémoires du père Francesco Zazzara, folios 35-39.



LE MIRACLE DES PAINS ENVOYÉS DU CIEL À SAINT-SIXTE

AU TEMPS OÙ LES FRÈRES PRÊCHEURS DE ROME demeuraient encore au couvent de Saint-Sixte et connaissaient fréquemment une grande indigence dans les nécessités les plus élémentaires parce que l'Ordre n'était pas encore connu du public, il arriva un soir que le procureur des frères, un romain, frère Jacques de Melle, n'eut pas de pain à leur donner. Les frères qu'on avait envoyés pour demander l'aumône, après avoir comme d'habitude fait le tour de beaucoup de maisons, avaient rencontré bon nombre de prêtres et de lévites, mais très peu de samaritains [Lc 10, 30-37]. Aussi rapportaient-ils à peine un peu, très peu de pain. L'heure pressait pour le repas. Le procureur alla trouver le serviteur de Dieu Dominique, qui était alors présent, et lui exposa le désastre.

L'homme de Dieu exulta en esprit et bénit Dieu, le visage plein de joie ; puis, comme réconforté d'en haut par l'infusion d'une confiance surnaturelle, il donna l'ordre de partager et de distribuer sur la



table le peu de pain qu'on possédait. Il y avait alors au couvent quarante frères environ. Au signal, les frères viennent au réfectoire, poursuivent jusqu'au bout d'une voix joyeuse la bénédiction de la table et s'asseyent en bon

nombre à leur place. Or tandis que chacun rompait la bouchée de pain qu'il avait trouvée devant lui, voici que deux jeunes gens, de même costume et de figure semblable, entrent au réfectoire. Ils portent dans le pli d'une cape qui pendait à leur cou une quantité de pains, tels que seul en sait faire le boulanger qui les envoya. Ils les déposèrent en silence au sommet d'une table près de laquelle était assis l'homme de Dieu Dominique, puis disparurent si subitement que nul ne put découvrir désormais d'où ils étaient venus, ni où, par après, ils s'en étaient allés.

Quand les jeunes gens furent partis, l'homme de Dieu Dominique, tendant sa main de tous côtés : « Et maintenant, mes frères, dit-il, mangez. » Nul ne douta sérieusement que tout ceci ne fut donné du ciel par les mérites du serviteur de Dieu Dominique. Plusieurs des frères qui furent alors présents et vivent encore aujourd'hui en sont témoins.

Constantin d'Orviéto, Legenda Sancti Dominici (vers 1254).

Ce miracle de Saint-Sixte a été rapporté au procès de canonisation par le frère Buonviso. — Il a été mis en scène dans la pièce *Lumière et ténèbres* de sœur Mechtilde-Marie T.O.P. (*Le Sel de la terre* 69, p. 191-197) et dans la pièce *Le Père des Prêcheurs* de Claude JUST (Paris, DDB, 1934).



DEUX ROIS VEULENT RÉGNER ICI-BAS

AU DÉBUT DU CARÊME nous lisons l'Évangile de la tentation de Jésus au désert lors de son jeûne de quarante jours. Dans la troisième tentation, le démon a proposé de donner à Notre-Seigneur le royaume de ce monde dont il se prétend le roi. Voici le commentaire d'Origène :

Deux rois veulent régner ici-bas à l'envi l'un de l'autre : le roi du péché, le démon, veut régner sur les pécheurs ; le roi de la justice, Jésus-Christ, sur les justes. Or le démon, sachant bien que le Christ venait détruire son royaume, lui fait voir tous les royaumes du monde, non pas le royaume des Perses et des Mèdes, mais son royaume à lui, comment il règne sur le monde, c'est-à-dire, comment il règne sur les uns par la fornication, sur les autres par l'avarice, et il lui fait voir en un instant, c'est-à-dire, dans la durée du temps présent, ce qu'il obtient en un instant en face de l'éternité. Le Sauveur n'avait pas

NOUVELLES DE NOS TRAVAUX

LE NOUVEAU RÉFECTOIRE DE L'HÔTELLERIE a été mis en service au début du mois de décembre. Il s'appelle Saint-Sixte, en raison d'un miracle qui eut lieu dans le réfectoire du premier couvent de l'Ordre à Rome, le couvent Saint-Sixte (voir le récit plus haut).

Il nous faut maintenant aménager le parking et les allées d'accès. Il fallait pour cela attendre que les gros travaux soient finis.

Dans la suite, d'autres travaux nous attendent : réfection de l'aile Ouest du couvent, aménagement des deux pavillons du Prieuré pour en faire des salles de classe, reconstruction des bâtiments annexes du couvent (hôtellerie, ateliers, etc.). Cela dépend pour une partie des autorisations administratives que nous sollicitons.

Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25, 40).



Saint-Sixte avec le parking (à refaire)

besoin qu'il lui mît devant les yeux un plus long tableau des choses du monde; aussitôt qu'il eut ouvert les yeux pour regarder, il vit d'un seul coup d'œil le règne du péché et l'esclavage de ceux qui étaient soumis à la domination des vices.

Le démon lui tient donc ce langage : « Vous êtes venu pour me disputer l'empire, adorez-moi, et je vous donne le royaume qui est en ma possession. »

Le Seigneur veut régner, il est vrai, mais comme étant la justice, c'est-à-dire qu'il veut régner sans péché; il veut que les nations lui soient soumises, pour qu'il les place sous l'empire de la vérité, et il ne veut pas de ce règne qui le soumettrait lui-même à l'empire du démon. Et Jésus lui répondit : « Il est écrit : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* »

Notre nouveau site du *Sel de la terre* (www.seldelaterre.fr/)

permet de télécharger plus de 1000 articles gratuitement, d'acheter des numéros en ligne, de prendre un abonnement permanent, etc.

N'hésitez-pas à le visiter.

Chronique du Couvent

❑ **Dimanche 10 décembre.**

Nous accueillons dans notre église la Vierge pèlerine de l'initiative « La France prie ». Elle visite les groupes de chapelets publics qui se sont multipliés dans toute la France depuis près de deux ans pour implorer de Notre-Dame le salut de notre pays (coordonnées : lafranceprie.org).

❑ **Vendredi 22 décembre.**

En la fête du patronage de la Très Sainte Vierge Marie sur l'Ordre des Prêcheurs, le frère Pie-Marie prononce ses vœux perpétuels pendant la messe conventuelle. « *L'Église ne peut pas se passer d'ordres religieux ; elle ne peut pas se passer du témoignage de sa sainteté. L'Église ne serait plus sainte s'il n'y avait pas des âmes qui se consacraient à Dieu d'une manière définitive. [...] S'il n'y avait plus d'ordres religieux, l'Église ne manifesterait plus sa sainteté. Or, c'est une note essentielle de l'Église* » (Mgr Lefebvre,

sermon pour une profession solennelle, Avrillé le 27 avril 1981).



Ce même jour, père Alain et notre familier Francis gagnent Bartrès, afin d'aider le père Innocent-Marie pour les cérémonies de Noël



Travaux à l'Accueil Saint-Dominique à Bartrès

❑ **Dimanche 24 décembre.** Père Marie-Laurent part aux Etats-Unis pour une tournée apostolique qui le conduira à New-York (pour une retraite de messieurs), Emmett dans le Kansas, et Houston au Texas.

❑ **Samedi 6 janvier : Épiphanie.** Dans notre église, Mgr Zendejas confère le diaconat au frère Augustin-Marie et le sous-diaconat au frère Pie-Marie. « *La réception de ces Ordres vous introduit parmi ceux qui auront à mettre spécialement en pratique ces paroles du Pater noster que Notre-Seigneur a enseignées au début du Sermon sur la montagne : "Adveniat Regnum tuum, que votre Règne arrive !" Hélas, le nouveau rite d'ordination issu du concile Vatican II a voulu abroger l'Ordre majeur du sous-diaconat au détriment du caractère sacré des ministres de l'autel* » (extrait du sermon).

❑ **Dimanche 7 janvier : Sainte Famille.** Galette des rois annuelle pour les fidèles aidant le couvent, dans le nouveau réfectoire Saint-Sixte, suivie d'un petit concert à la flûte et au violoncelle par un frère et notre postulant Maxence (une œuvre de Benedetto Marcello, 18^e siècle).

❑ **Mercredi 10 janvier.** M. Christian de la Forest-Divonne assure une session de chant grégorien de trois jours pour toute la communauté.

❑ **Vendredi 19 janvier.** Les Chevaliers de Notre-Dame sont

de nouveau parmi nous pour leur chapitre annuel de formation.

❑ **Samedi 24 février : Quatre-Temps de Carême.** Mgr Faure confère les premiers Ordres Mineurs de portier et de lecteur au frère Vincent, et les seconds Ordres Mineurs d'exorciste et d'acolyte au frère Marie-Thomas et au frère Geraldo OSB (du Monastère de la Sainte-Croix au Brésil). « *Après le concile, un décret a remplacé les quatre Ordres Mineurs par deux ministères. Cette suppression des Ordres Mineurs obéissait à l'orientation de toute la réforme liturgique du concile Vatican II, qui avait pour but de pratiquer ce faux œcuménisme, qui nous éloigne de la vérité de l'Église catholique. [...] Cet œcuménisme aberrant, loin de convertir les protestants, les conforte dans leurs erreurs, tandis que les catholiques deviennent protestants, ainsi que le reconnaissent*



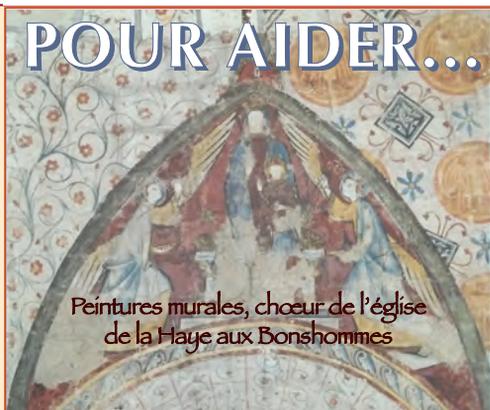
Profession perpétuelle (22 décembre)

d'ailleurs d'anciens protestants convertis depuis longtemps au catholicisme » (extrait du sermon).

■ **Dimanche 3 mars (troisième de Carême).** Journée des céroféraires pour une bonne vingtaine de jeunes garçons. Entre la messe du

matin et les vêpres l'après-midi, instructions sur la vie des saints, visite à la sacristie pour connaître les objets liturgiques, à la salle du chapitre pour y vénérer les reliques du couvent, chapelet, et bien sûr quelques jeux.

POUR AIDER...



Peintures murales, chœur de l'église de la Haye aux Bonshommes

■ LE COUVENT :

Chèques ou virements à l'ordre de : « *Association Saint-Dominique* ».

**Iban : FR76 1027 8394 0500
0214 0840 257**

Bic : CMCIFR2A

En Suisse : Office de chèques postaux de Sion, n° 19-8715-6.

Même ordre (ASD) pour les offrandes de messe.

■ LES ÉCOLES :

- **École Sainte-Philomène (école primaire mixte)**
 - **Foyer Saint-Thomas-d'Aquin (collège et lycée de garçons, 6^e à TL et TS.)**
- Chèques à l'ordre de l'ASEP (Association de Soutien à l'Éducation Populaire), en précisant au besoin : *pour le Foyer Saint-Thomas* ou *pour l'école Sainte-Philomène*.

Iban : FR76 1790 6000 3200 0498 9872 044 – Bic : AGRIFRPP879

**Vous pouvez faire un don en ligne sur :
www.dominicainsavrille.fr/pour-nous-aider/**

Un don de 300€ peut revenir en fait à 102€

En effet, les versements donnent droit pour les particuliers à une réduction d'impôt de 66% du don (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (pour les entreprises : dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

Reçu fiscal sur demande.

Pour les personnes payant l'ISF, possibilité de déduction jusqu'à 75% du don effectué : nous consulter.

L'Association Saint-Dominique peut aussi recevoir des legs en franchise de droits de succession. (Pour tout renseignement, nous contacter.)

LE SEL DE LA TERRE n° 127 (décembre 2023)



- ◆ Faut-il s'étonner ? Faut-il se décourager ? ◆ La perspective doctrinale propre à l'Évangile selon saint Matthieu ◆ La moralité des passions ◆ La Trinité divine et la logique humaine ◆ L'exemple des martyrs d'Angers ◆ Marie, image des trois personnes de la Sainte Trinité ◆ Flèche du Très-Haut ◆ L'IA générative, une révolution ?
- ◆ Recensions, documents, etc.

Le numéro : 18 € (+ port : 5,5 €) – Abonnement : 59 € – A commander au Couvent
(ou bien sur le site <https://www.seldelaterre.fr/> : onglet abonnements)

Abonnez-vous pour recevoir cette lettre 4 fois par an.

Table des matières de cette *Lettre des dominicains*

- Entrevue de la Vierge Marie et du Christ Rédempteur p. 1
- Invocations de saint Philippe Néri p. 4
- Le miracle des pains envoyés du Ciel à Saint-Sixte p. 6
- Deux rois veulent régner ici-bas p. 7
- Nouvelles de nos travaux p. 8
- Chronique du couvent p. 9
- Pour aider p. 11
- Aidez Intercalaire
- Les Éditions du Sel (catalogue) Intercalaire



Lettre des dominicains d'Avrillé

- Abonnement :
 - Normal : 8 €
 - Étudiants et séminaristes : 4 €
 - Étranger : 10 €
 - De soutien : à partir de 15 €
 - Bienfaiteur : à partir de 150 €

Abonnement à l'ordre de : « Fraternité Saint-Dominique ».
Iban : FR76 1027 8394 0500 0206 9890 189 – Bic : CMCIFR2A

- Tout don supérieur à 8 € vous abonne automatiquement.

**Couvent de la Haye-aux-Bonshommes,
6 allée Saint-Dominique – 49240 Avrillé**

Télécopie : 09 72 14 46 17 – Téléphone : 02 41 69 20 06.

Directeur de la publication : Geoffroy de Kergorlay.

ISSN 1279-7634 – Dépôt légal mars 2024.

Imprimerie SETIG / Abelia, BEAUCOUZÉ – 02 41 48 20 20.